

PROTOCOLE SANITAIRE ÉLÈVES

Ce protocole a été préparé dans le respect du protocole national.

CONSIGNES GÉNÉRALES

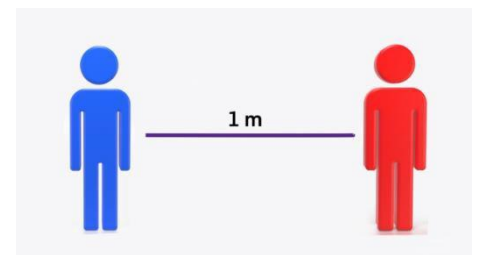
- En cas de **symptôme** (toux, difficultés respiratoires...) ou de **fièvre** (37,8°C ou plus), ne pas se rendre à l'établissement, consulter votre médecin traitant.
- Porter un **masque** « grand public » est **obligatoire** dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées : à l'**entrée** dans l'établissement, **circulation** dans l'établissement et à la **récréation**. Porter un masque est recommandé dans toutes les autres situations (masques fournis par les parents ; masques chirurgicaux disponibles à l'accueil en cas d'oubli de son masque lavable).
- Appliquer les **gestes barrière**.



Points d'eau habituels avec savon et séchage avec serviettes papier jetables.

Le lavage des mains doit être réalisé : à l'arrivée dans l'établissement, avant de rentrer en classe après chaque récréation, avant et après chaque repas, avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

- Maintenir la **distance** d'au moins **1 mètre** dans les salles, couloirs, files d'attente. **Limiter** au strict nécessaire les **déplacements** à l'intérieur de l'établissement.
- **Éviter** les échanges de matériel ou fournitures entre élèves ainsi que le transfert d'objets ou de matériel entre votre domicile et le lycée.
- En cas de **travail en salle informatique**, une désinfection (clavier, souris...) sera réalisée entre chaque groupe par les agents.
- Pas d'accès aux espaces collectifs : MDL, CDI, forum...



PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS COVID ÉLÈVE

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...) :

- ❖ Contacter les infirmières.
- ❖ Isoler immédiatement l'élève avec un masque à l'infirmierie ou dans l'appartement de l'infirmierie : surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respecter impérativement les gestes barrière
- ❖ Appeler sans délai les parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- ❖ Rappeler aux parents la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui des infirmières pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- ❖ Nettoyer de façon approfondie la pièce où a été isolée l'élève après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuivre strictement les gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant ou du médecin de la plateforme Covid-19.

En cas de test positif :

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la Région Centre Val de Loire.
- ❖ La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte
- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques (quatorzaines, fermeture de classe, de niveau ou du lycée).
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 h qui précèdent son isolement.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.